



## Charte Vie Affective, Intime et Sexuelle des personnes en situation de handicap mental

*En matière de vie affective, intime et sexuelle, les droits et devoirs des personnes accueillies sont ceux qui s'appliquent à tout un chacun. Les personnes handicapées doivent être informées des lois et des règles qui leur donnent des droits et des devoirs et s'y conformer comme tout citoyen.*

L'APEI de la Boucle de la Seine reconnaît à chaque enfant et à chaque adulte handicapé mental le **droit au respect de sa personne**.

L'APEI reconnaît que prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle de la personne handicapée est un réel facteur d'**épanouissement** pour elle.

L'APEI reconnaît à toute personne handicapée, quel que soit le niveau de son handicap, le droit à être considérée comme **acteur de sa propre vie affective, intime et sexuelle**.

L'APEI reconnaît, conformément à la loi, à chaque personne accueillie le **droit d'avoir une vie affective et sexuelle et le droit à l'intimité**.

L'APEI reconnaît à chacun le **droit d'avoir des relations privilégiées avec la personne de son choix**, dans le respect de la volonté de cette personne et dans le respect des conventions sociales.

Pour permettre l'épanouissement de la personne handicapée mentale dans sa vie affective et sexuelle, l'APEI de la Boucle de la Seine s'engage à donner la priorité :

- **à l'attention portée à la personne et à l'écoute de ses propositions,**
- **au respect de l'intimité,**
- **aux actions d'éducation adaptées à l'âge, à la personnalité, au niveau de compréhension,**
- **à une information adaptée sur la parentalité, la contraception, les infections sexuellement transmissibles,**
- **à la protection de la personne et à l'expression de ses besoins dans un climat de confiance.**

Pour garantir l'accompagnement le mieux adapté à la personne handicapée, à son projet de vie et à son épanouissement, la collaboration avec la famille est souhaitable dans la mesure où la personne le désire.

Chaque projet institutionnel et individualisé devra tenir compte de ces engagements dont la finalité est le bien-être et la sécurité de la personne.

*« L'amour, c'est l'occasion de mûrir, de prendre forme, de devenir soi-même un monde, pour l'amour de l'être aimé ».*

**R.M. Rilke – Lettres d'amour à un jeune poète**